

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27045**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit, Economie, Gestion mention Droit du patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Limoges	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Gestion patrimoniale des conflits familiaux

Les activités visées s'orientent autour du conseil patrimonial, qu'il s'agisse de patrimoines privés ou de patrimoines professionnels, et de la rédaction d'actes à l'occasion d'un conflit familial (prévention patrimoniale des conflits familiaux, divorce, rupture d'un PACS ou d'un concubinage, mise sous une mesure de protection, administration des biens d'un enfant mineur, liquidation successorale, gestion et transmission de l'entreprise à l'occasion d'un conflit familial...).

Le diplômé a les compétences pour réaliser l'appui administratif (courrier, recherche d'information, constitution d'un fonds documentaire, élaboration de notes de synthèse...) d'un avocat, d'un notaire, d'un organisme chargé de gérer les biens d'une personne mise sous protection ou d'une entreprise.

Il peut collaborer à la rédaction d'actes juridiques :

- baux civils et commerciaux ;
- ventes d'immeubles ou de fonds de commerce ;
- contrats de mariage ;
- actes de partage...

Il sait :

- analyser les difficultés juridiques soulevées dans les dossiers-clients ;
- prendre en compte la demande des parties tout en se conformant à la réglementation en vigueur ;
- concevoir un montage juridique adapté et les conventions opportunes à la situation présentée ;
- analyser les contraintes publiques et privées pesant sur une opération immobilière ;
- anticiper sur le coût fiscal des opérations et conventions correspondantes.

Il peut coordonner une équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires du Master Gestion patrimoniale des conflits familiaux exercent leurs activités auprès d'un avocat, d'un notaire, ou dans un cabinet de gestion de patrimoine, d'un cabinet d'affaires ou d'experts-comptables, de services immobiliers d'établissements bancaires, de compagnies d'assurance.

Le titulaire du Master Gestion patrimoniale des conflits familiaux peut se présenter à l'examen d'entrée à la profession d'avocat ou au concours de la magistrature.

Le titulaire peut aussi s'orienter vers la médiation familiale

- Médiateur familial
- Juriste dans un organisme en charge de personnes mises sous protection
- Collaborateur de notaire
- Juriste dans une compagnie d'assurances
- Juriste d'entreprise
- Juriste de banque
- Chef de services administratifs
- Chef de service juridique et contentieux

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce master est conforme au système européen. Il est accessible avec une licence ou équivalent (180 ECTS).

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini

sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Cette formation se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS.

Enseignement du master 2

Semestre 1

UE 1 : Statut familial des personnes en conflit (8 ECTS)

- Droit spécial de la famille en conflit : droit spécial de la filiation, principes généraux et modes d'établissement de la filiation - droit spécial du divorce : fond et procédure

- Droit des incapacités appliqué aux crises familiales : droit général des incapacités - incapacités et patrimoine

UE 2 : Méthodologie des liquidations de régimes matrimoniaux et de succession (6 ECTS)

UE 3 : Traitement des entreprises et ruptures familiales (8 ECTS)

- Droit approfondi des sociétés, procédures collectives et liquidations

- Lecture de bilan comptable

UE 4 : Langages (4 ECTS)

- Anglais juridique

- Techniques de communication orale et écrite

- Note de synthèse

Semestre 2

UE 1 : Techniques contractuelles de prévention des conflits patrimoniaux dans la famille (8 ECTS)

- Clauses préventives : conventions matrimoniales, avantages matrimoniaux, changements de régime - clauses d'un pacte civil de solidarité

- Organisation contractuelle des transmissions patrimoniales : donations entre époux - libéralités-partages, libéralités graduelles et résiduelles

- Contrats de prévoyance : mandats posthumes et de protection future - Assurance-vie

- Psychologie des conflits familiaux

UE 2 : Méthodologie des liquidations de régimes matrimoniaux et de succession (6 ECTS)

UE 3 : Fiscalité du patrimoine (8 ECTS)

- Fiscalité des particuliers et traitements des ruptures

- Fiscalité des successions et des libéralités

- Fiscalité des entreprises et de leur transmission

UE 4 : Langages (4 ECTS)

- Anglais juridique

- Techniques de communication orale et écrite

- Note de synthèse

UE 7 : Stage (8 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Suivant le parcours et si l'ingénierie de formation le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Suivant le parcours et si l'ingénierie de formation le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2016 accréditant l'Université de Limoges en vue de la délivrance de diplômes nationaux - 20161007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Informations consultables sur le site de l'Observatoire de l'Université de Limoges

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.unilim.fr>

www.fdse.unilim.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand

87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et des Sciences économiques

5 rue Félix Eboué

87031 Limoges cedex

Historique de la certification :

Ancienne dénomination : mention droit des affaires et des patrimoines privés